

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2017

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Cécile BRAIDA, Fabrice RENCUREL.

Excusés : Mme Marylène SERRAT, Michel FOURRIER, M. Pierre JEANSELME
Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Pouvoir de M. Pierre JEANSELME est donné à M. Michel EYMARD
Pouvoir de M Michel FOURRIER est donné à M. Fabrice RENCUREL

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Chemins ruraux : décision d'aliénation des chemins ruraux et mise en demeure des propriétaires

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours de la cession des chemins ruraux de la Côte, des Rimets, du Mas et du Violon, et des Rieux

L'enquête publique ayant eu lieu il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer le chemin qui les concerne.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

- Approuve l'aliénation des chemins ruraux de la Côte, des Rimets, du Mas et du Violon, et des Rieux
- Demande à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les chemins ruraux.

2. Devis

Monsieur Pilarski Patrick présente les devis reçus concernant les travaux électriques nécessaires sur les bâtiments de La Scie, de l'école primaire du village, de la salle hors sac et sur l'aire de jeux de La Balme.

Concernant les devis, deux électriciens ont transmis leur proposition.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide de retenir l'entreprise la moins disante, l'entreprise Electricité Générale Lucien Odeyer, pour les travaux sur :

- le bâtiment de la Scie d'un montant de 1 169,00€ avec en plus le radiateur d'un montant de 229 €
- l'école primaire d'un montant de 440,00 €
- l'aire de jeux d'un montant de 1 297,50 €
- la salle hors sac d'un montant de 527,60 €

3. Divers

Monsieur le Maire informe le Conseil de son entrevue avec Thibault Guerin au sujet de la salle dédiée au culte.

Séance levée à 21h

Prochain conseil : le mercredi 12 juillet à 19h